

MAQUETTE PEDAGOGIQUE - LISTE DES UNITES D'ENSEIGNEMENTS ET DES ENSEIGNEMENTS PAR PARCOURS TYPE

Composante	UFR SANTE	Modalité d'organisation du parcours	FI/FC (même maquette pour FI et FC)
Diplôme	MASTER	Site d'enseignement principal	MEDECINE
Champ principal	champ 5 : Santé	Formation co-accréditée	NON
Champ secondaire		si, oui quels établissements ?	
Domaine		Si formation en partenariat avec des établissements extérieurs, saisir les établissements partenaires :	Paris Saclay, Sorbonne Paris Nord
Mention Licence professionnelle		Effectifs prévisionnels en S1/S2	
Mention Master	Biologie-santé.	Effectifs prévisionnels en S3/S4	45
Mention Licence		Effectifs prévisionnels en S5/S6	
Mention spécifique ou dérogatoire ou intitulés du diplôme (autres que Licence, Master, LP)		Nombre d'heures RNA et PRP en EQTD	
Nom et prénom du ou des responsable(s) de mention	Sophie HÛE		
Parcours type	Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques (BTCG) -Parc. Recherche		
Nom et prénom du ou des responsable(s) du parcours	Mario OLLERO		

Commentaires :
 Les autres sites d'enseignement sont les campus d'Evry (Université Paris Saclay) et de Bobigny (Université Sorbonne Paris Nord).
 En ce qui concerne l'anglais, le volume horaire de la formation est de 340 h (100% du sous-parcours recherche et 50% du sous-parcours professionnel).
 Un accord est en cours avec la Tbilisi Medical University (Géorgie), avec échange d'enseignants et accueil d'étudiants Erasmus.

Maquette adoptée en CFVU le 1er juillet 2024

CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS										CM		TD		TP		Distanciel
Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	CNU de l'ECUE	Type d'enseignement	Mutualisation dans la mention	Mutualisation dans la composante	Mutualisation inter-composante	Enseignement pris en charge par le partenaire	Nombre d'ects	Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures en distanciel
S3	UE	UE1 Bases fondamentales des biothérapies		Oblig.					5	50,0						
S3	ECUE	ECUE1a Outils spécifiques des biothérapies	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.					3	30,0						
S3	ECUE	ECUE1b Modèles animaux	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.					2	20,0						
S3	UE	UE2 Champs d'application des biothérapies		Oblig.					5	50,0						
S3	ECUE	ECUE2a Nouvelles thérapies des maladies génét	section 4401 - Biochimie et	Oblig.					2	20,0						
S3	ECUE	ECUE2b Médecine régénératrice	section 4701 - Hématologie ;	Oblig.					1.5	15,0						
S3	ECUE	ECUE2c Biothérapie transfusionnelle	section 4701 - Hématologie ; transfusions /2	Oblig.					1.5	15,0						
S3	UE	UE3 Immunothérapie		Oblig.					4	40,0						
S3	ECUE	ECUE3a Stratégies antinéoplasiques	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.					2	20,0						
S3	ECUE	ECUE3b Immunothérapies des maladies à comp	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig.					2	20,0						
S3	UE	UE5 Techniques d'analyse à haut débit et gene editing	section 65 - Biologie cellulaire	Oblig. à choix					4	40,0						
S3	UE	UE6 Recherche clinique en biothérapies	section 4804 - Thérapeutique ; médecine	Oblig. à choix					4	40,0						
S3	UE	UE7 Présentation de projet de stage	section 04 - Biochimie et	Oblig.					2			10,0	1,0			
S3	UE	UE8 Veille scientifique et communication (recherche)	section 04 - Biochimie et	Oblig.					10			10,0	1,0			
S4	UE	UE10 Stage de laboratoire		Oblig.					30							
									240,0							

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Type de diplôme	UFR SANTE
Mention Licence	0
Mention Licence pro	0
Mention Master	Biologie-santé.
Mention Spécifique	0
Parcours type :	Biothérapies Tissulaires Cellulaires et Géniques (BTCG) -Parc. Recherche

Semestre	Nature : UE ou ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE	Régime régulier/général											Régime dérogatoire		Régime régulier et dérogatoire		
			Contrôle continu et/ou contrôle terminal				Contrôle continu intégral - CCI				Examen		2ème session / 2de chance					
			Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen		Epreuves continues		Epreuve terminale/Examen									
			Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	TP%	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves	Ecrit %	Oral %	Ecrit %	Oral %	TP%
S3	UE	UE1 Bases fondamentales des biothérapies					100								100			
S3	ECUE	ECUE1a Outils spécifiques des biothérapies					100								100			
S3	ECUE	ECUE1b Modèles animaux					100								100			
S3	UE	UE2 Champs d'application des biothérapies					100								100			
S3	ECUE	ECUE2a Nouvelles thérapies des maladies génétiques					100								100			
S3	ECUE	ECUE2b Médecine régénératrice					100								100			
S3	ECUE	ECUE2c Biothérapie transfusionnelle					100								100			
S3	UE	UE3 Immunothérapie					100								100			
S3	ECUE	ECUE3a Stratégies antinéoplasiques					100								100			
S3	ECUE	ECUE3b Immunothérapies des maladies à composante immunitaire					100								100			
S3	UE	UE5 Techniques d'analyse à haut débit et gene editing					100								100			
	UE	UE6 Recherche clinique en biothérapies					100								100			
S3	UE	UE7 Présentation de projet de stage						100							100			
S3	UE	UE8 Veille scientifique et communication (recherche)					75	25							100			
S4	UE	UE10 Stage de laboratoire					50	50						50				

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

1. MODALITES DU CONTRÔLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées...) :

Commentaires : Si trois ou plus absences injustifiées, l'étudiant passe en deuxième session (déterminé dans chaque UE)

2. CONDITIONS DE REDOUBLEMENT EN MASTER (procédure, autorité décisionnaire, nombre de redoublements autorisés...) :

Commentaires : le redoublement doit être sollicité par l'étudiant n'ayant pas validé la formation, et la décision est prise par le comité pédagogique

3. REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS :

	Choix des réponses	Seuil ou note à indiquer (le cas échéant)	Commentaires/Précisions (nom des UE...)
Poursuite dans le semestre suivant (Licence)			
Existence d'une note seuil	à toutes les UE	7,00	
Règles de compensation (Master)	Compensation entre les UE		<p>Les UE1 et UE2 (tronc commun) constituent un bloc qui doit être validé séparément des autres UE avec 10/20. La note de ce bloc est compensé avec les notes des autres UE pour avoir la note globale du semestre 3. Une deuxième session (pour les UE du semestre 3) sera proposée aux étudiants qui remplissent les conditions suivantes :</p> <p>1) Si un étudiant a la moyenne au semestre, il doit repasser toutes les ECUes avec notes inférieures à 10 qui appartiennent à une UE avec note inférieure à 7</p> <p>2) Si un étudiant n'a pas la moyenne au semestre (<10), il doit repasser toutes les ECUes avec notes inférieures à 10 qui appartiennent à une UE avec note inférieure à 10.</p> <p>Une UE déjà validée ne pourra être repassée en deuxième session. Au contraire, une UE pas encore validée peut être repassée si l'étudiant le demande dans un délai d'une semaine à compter de la date de transmission des notes. Dans ce cas, toutes les ECUes de l'UE devront être repassées.</p> <p>Dans tous les cas, la note à la deuxième session se substitue à la note initiale. Dans les relevés de notes il sera mentionné la session à laquelle l'UE a été validée.</p>
Modalités de ventilation des usagers d'un M1 commun vers un parcours-type de M2 (Masters en Y/râteau)	Etude des dossiers par une commission pédagogique		

3. STAGES :

Période(s)	Durée (en mois)	Nombre ECTS	Commentaires
Entre janvier et septembre	6	30	

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

	OUI/NON	Si OUI, lequel(le)s et à quel moment ?
Passerelles pour la réorientation	sans objet	
Modalités pour l'accompagnement d'étudiants en difficulté	sans objet	
Module de préparation à l'insertion professionnelle	non	
FC/FA : Aménagements d'études prévus (DUT uniquement)	sans objet	